NOUVELLE SÉRIE
No. 87-88

MANDEMENT

ANNONÇANT LA CINQUIÈME VISITE DU DIOCÈSE.

JEAN LANGEVIN,

Par la grâce de Dieu et du St Siège Apostolique, Evêque de St Germain de Rimouski,

Au Clergé, aux Communautés religieuses, et aux Fidèles de notre diocèse,

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Les années se succèdent avec une effrayante rapidité, Nos Chers Frères, et elles nous emportent avec elles vers l'éternité. Déjà en 1868, 1871, 1876 et 1880, Nous vous avons annoncé la visite épiscopale, et voilà qu'aujourd'hui, pour la cinquième fois, il est de notre devoir de vous prévenir que Nous allons de nouveau entreprendre, avec la grâce de Dieu, cette laborieuse, mais bien utile et bien consolante mission de parcourir successivement les différentes parties de notre diocèse.

Nous sommes certain qu'appréciant en bons catholiques une si précieuse faveur du Ciel, vous recevrez votre premier Pasteur, l'Evêque de vos âmes, avec le même empressement, le même respect, la mê-

me docilité, que dans ses visites précédentes, et que vous vous efforcerez de retirer tous les fruits de sanctification et de salut attachés à ces pieux et intéressants exercices.

Dans ces occasions, encore plus que le reste du temps, vous voyez l'Evêque, à l'exemple de St Paul, se faire tout à tous pour gagner à Jésus-Christ tous les fidèles qui lui sont confiés : " *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos* " (I Cor. IX, 22); s'occuper tour-à-tour des enfants pour les examiner sur la science de la religion, des jeunes gens pour leur faire recevoir dignement le sacrement de la confirmation et les affermir dans l'amour et la pratique de la vertu, des parents enfin pour les porter à l'accomplissement fidèle de leurs nombreux et importants devoirs. Vous l'apercevez entrant dans tous les détails, visitant l'église, la sacristie, le cimetière ; prenant connaissance des registres, des comptes, du mobilier, de tout ce qui concerne les intérêts de chaque paroisse; se renseignant sur les écoles, les confréries, l'état de la foi et des mœurs, la fréquentation des sacrements, les progrès de la piété, le zèle pour les bonnes œuvres. Vous le voyez accueillir successivement les malades et les infirmes pour les encourager, les affligés pour les consoler, les pécheurs pour les ramener dans le bon chemin, les ménages troublés pour y rétablir l'union et la paix. Rien n'échappe donc à sa sollicitude, à sa vigilance pastorale.

Mais, Nos Chers Frères, si vous voulez profiter comme vous le devez de la nouvelle Visite que Nous

allons vous faire, il nous faut tous ensemble demander à Notre-Seigneur de la bénir ; car Lui seul peut la rendre abondante en fruits de bénédiction. L'homme plante, l'homme arrose, mais Dieu seul donne l'accroissement : " *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat ; sed qui, incrementum dat, Deus.*" (I Cor. III, 7).

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Notre présent Mandement sera lu dans toutes les paroisses et missions que Nous devrons visiter durant l'année alors courante, dès que l'on y aura reçu notre Itinéraire ; puis de nouveau, le dimanche qui précèdera notre arrivée.

2o. Nous engageons tous les fidèles à réciter en famille le chapelet chaque soir pendant un mois avant notre Visite pastorale, pour attirer les bénédictions les plus abondantes du Ciel et la protection de la Très-Sainte Mère de Dieu sur ces salutaires exercices.

3o. Nous ferons en temps convenable la visite de l'église, de la sacristie, du cimetière et du presbytère, ainsi que l'examen des registres, des délibérations de la fabrique et des comptes des marguilliers. Nous donnerons une attention particulière à l'exécution des Ordonnances rendues dans les Visites précédentes.

4o. Messieurs les marguilliers Nous procureront, à notre départ, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures nécessaires pour nous transporter, aussi bien que nos effets, à la paroisse suivante.

Donné à St Germain de Rimouski, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre pro-secrétaire, ce dix-neuvième jour de mars, fête du grand Saint Joseph, mil huit cent quatre-vingt-quatre.

+ JEAN, Ev. de St G. de Rimouski

Par Monseigneur,

F. X. Cloutier, Ptre,
Pro-Secrétaire.

Note particulière pour messieurs les Curés et Missionnaires.—1o. On se conformera exactement à ce qui est marqué à l'article de la *Visite épiscopale* dans le nouvel *Appendice au Rituel* page 127 et suivantes (*or page* 337 *and following*), sauf quelques modifications indiquées au *Petit Cérémonial*, Nos. 451 et suivants, page 105, d'après le Pontifical.

2o. Avec les comptes (comprenant le *Journal* et un état des *dettes actives et passives*), les marguilliers doivent présenter à l'Evêque les *factures* et les reçus ou quittances de leur année de gestion.

3o. A part *les titres* de la fabrique, le curé doit lui exhiber les liasses de *dispenses*,—la collection des

documents épiscopaux,—le registre des *documents paroissiaux*,—celui des *confirmés*,—celui de l'*état des âme* ou recencement de la paroisse,—le livre de *prône*,—les *registres de baptêmes, mariages et sépultures*,—les *ordonnances* tant épiscopales que paroissiales,—les décrets des *six Conciles provinciaux*,—les *comptes et registres* des différentes confréries,—enfin le cahier d'*intentions de messes*.

4o. Les femmes et filles doivent se présenter pour la Confirmation avec un voile ou mouchoir blanc sur la tête ; tous, sans gants. Les jeunes gens doivent avoir les cheveux courts.

5o. Les confirmands devront faire une petite retraite immédiatement avant la Visite, après avoir subi leur examen et reçu leurs billets. Cette retraite sera donnée par un prêtre qui précèdera l'Evêque d'environ 48 heures, et que chaque curé enverra chercher à temps dans la paroisse voisine.

6o. On est instamment prié de ne point tirer de coups de canons ou de fusil sur le passage de l'Evêque, ni à son arrivée, ni à son départ, pour ne pas causer d'accident en effrayant les chevaux. Lorsque le Prélat et sa suite seront entrés au presbytère, on pourra le faire, si on le désire.

7o. Le curé doit voir *d'avance* aux voitures à être fournies par les marguilliers.